

Objet : Poursuite projet « EUbyLakes »

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
de la COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAC D'AIGUEBELETTE

Séance du 15 septembre 2022

L'an deux mille-vingt-deux et le quinze septembre à 18h30,

Le conseil d'Administration de la Communauté de communes, s'est réuni au nombre prescrit par le règlement à NANCES, sous la présidence de M. André BOIS.

Présents : MMES MRS. ALLARD. BOIS. COUTAZ. FAUGE. FRANCONY. GROLLIER. GROS. ILBERT. MALLEIN. MANSOZ. MANTEL. MARCHAIS. ROSSI. ROULAND. TAIN. TAVEL. VEUILLET. WDOWIAK. ZUCCHERO.

Absents excusés : MMES MRS CHAON (Pouvoir P. ROULAND). CUCCURU (Pouvoir D. TAIN). DUPERCHY (Pouvoir B. ALLARD). GENTIL (Pouvoir S. FRANCONY). PERRIAT (Pouvoir A. FAUGE). RUBIER (Pouvoir T. ILBERT). TOUIHRAT (Pouvoir P. ZUCCHERO). VANBERLVIET (Pouvoir BOIS). WROBEL (Pouvoir C. TAVEL).

Le Président :

Rappelle à l'assemblée que :

- le projet EUbylakes initié en mars 2020 constitue le socle du Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) et rassemble 6 partenaires européens membres du réseau nEUlakes : Municipalité de Reguengos de Monzaras (Portugal, chef de file), Commune de Manzanares El Real (Espagne), Commune d'Iseo (Italie), Autorité de gestion du lac de Kerkinia (Grèce), Municipalité d'Imatra (Finlande) et CCLA,
- Avec un budget global de 141 120€, il a pour objectif l'organisation d'universités d'été permettant d'améliorer la connaissance et le débat autour de l'Europe de demain et est divisé en six modules thématiques (cohésion, démocratie, neutralité carbone, biodiversité, innovation digitale et égalité des genres) et un Lakathon organisés en rotation à travers les pays du réseau Neulakes : Portugal, Espagne, France, Italie, Finlande et Grèce. Concrètement, il s'agit pour chaque partenaire d'organiser 5 jours d'université d'été sur une des thématiques (débat, ateliers, conférences, spectacle, etc.) mais également de participer aux autres universités d'été,
- Depuis son lancement, la crise sanitaire et les changements de mandature politique ont mis à mal le bon déroulement du projet : ce dernier a été repoussé d'une année et a véritablement débuté en mars 2021 pour prendre fin en janvier 2023,
- À ce jour, la CCLA n'a pas engagé de dépenses pour ce projet. La collectivité n'a pas encore organisé le séminaire d'été portant sur « l'égalité des genres » et ne s'est pas déplacée vers la 1ère université qui a eu lieu à Iseo (Italie) en mai dernier,
- En juin 2022, le Conseil Communautaire de la CCLA a décidé de ne pas poursuivre le projet et de se retirer du partenariat,

Explique qu'informé de cette décision en juillet dernier, le cabinet de consultance IrRadiare en charge de la coordination générale du projet, a invité la CCLA à revenir sur cette position expliquant que la nouvelle municipalité portugaise (partenaire officiel) souhaitait reprendre en main le projet ;

Précise que :

- si la CCLA décidait de poursuivre le projet, il serait possible de valoriser les actions virtuelles mises en œuvre par la CCLA (participation au Festival Culturel numérique en février 2021) dans le rapport d'avancement du projet et percevoir ainsi une part des financements ;
- La poursuite de l'engagement de la collectivité se traduirait ensuite par la participation à l'évènement final du projet en octobre prochain au Portugal, en présentiel ou en visioconférence.

Invite le Conseil Communautaire à se positionner sur la poursuite du projet EUbylakes.

Après en avoir délibéré à 26 voix « pour », 2 abstentions (Mme Tavel et M. Wrobel) et 0 voix « contre », le Conseil Communautaire :

DECIDE de poursuivre le projet EUbylakes,

AUTORISE le Président à signer toutes les pièces s'y rapportant,

CHARGE le Président d'entreprendre toutes démarches relatives à ce sujet,

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président

